

LE PNUE EN 2003

Structure administrative du PNUE	2
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	3
Introduction par le Directeur exécutif du PNUE	4
Environnement et développement	
De l'eau pour l'avenir	6
Environnement et sécurité	14
Protection de l'atmosphère	20
La perspective régionale	26
La conduite du développement durable	32
Les connaissances nécessaires à la prise de décisions	38
Consommation et production durables	44
Participation et inspiration	50
Le financement du PNUE en 2003	56
Le PNUE dans le monde	60
Les effectifs du PNUE	64



Structure administrative du PNUE

Le Conseil d'administration du PNUE a été constitué conformément à la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 15 décembre 1975 (Dispositions institutionnelles et financières concernant la coopération internationale dans le domaine de l'environnement). Le Conseil d'administration fait rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Ses 58 membres sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, en tenant compte du principe de la représentation régionale équitable. Des informations complètes sur la composition, les fonctions et les responsabilités du Conseil d'administration du PNUE et du Comité des représentants permanents, officiellement constitué et confirmé en tant qu'organe subsidiaire du Conseil d'administration en vertu de la décision 19/32 du 4 avril 1997, sont disponibles sur le site www.unep.org/governingbodies/French.

Membres du Bureau du Conseil d'administration du PNUE

Président par intérim : S.E. M. Suk Jo Lee (République de Corée) (1^{er} janvier 2004 - 29 mars 2004)
Vice-présidents : S.E. M. Juan Pablo Bonilla (Colombie)
S.E. Mme Tania Van Gool (Pays-Bas)
Rapporteur : S.E. M. Petr Kopřiva (République tchèque)

Membres du Bureau du Comité des représentants permanents auprès du PNUE pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2005

Président : S.E. M. Habeeb Mohamed Farook, Haut Commissaire et Représentant permanent (Sri Lanka)
Vice-présidents : S.E. M. Andrew Kiptoon, Ambassadeur et Représentant permanent (République du Kenya)
S.E. M. Janos Budai, Ambassadeur et Représentant permanent (République de Hongrie) (juillet 2003 – juin 2004)
S.E. M. Petr Kopoiva, Ambassadeur et Représentant permanent (République tchèque) (juillet 2004 – juin 2005)
S.E. M. Frédéric Renard, Ambassadeur et Représentant permanent (Belgique)
Rapporteur : S.E. Mme Margarita Dieguez, Ambassadeur et Représentant permanent (Mexique)

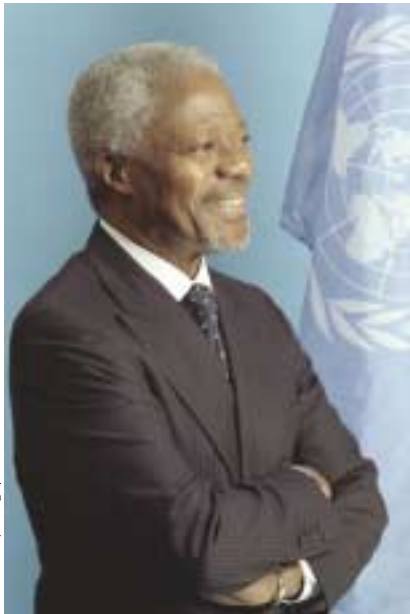
Etats membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2004-2007)

Allemagne *	France *	Pologne **
Antigua et Barbuda *	Ghana **	République arabe syrienne *
Arabie saoudite **	Grèce *	République de Corée *
Argentine *	Hongrie **	République tchèque *
Bahamas **	Inde **	République-Unie de Tanzanie **
Bangladesh **	Indonésie *	Roumanie *
Belgique *	Iran (République islamique d') **	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord **
Brésil **	Israël **	Sénégal **
Bulgarie **	Japon *	Somalie **
Burkina Faso **	Kazakhstan **	Soudan *
Cameroun **	Kenya *	Suède **
Canada *	Kirghizstan **	Suisse *
Cap-Vert **	Maroc **	Tchad *
Chine *	Mexique **	Turquie **
Colombie **	Monaco **	Tuvalu **
Congo *	Myanmar *	Uruguay *
Costa Rica **	Namibie *	Zambie *
Cuba *	Nicaragua *	Zimbabwe *
Etats-Unis d'Amérique *	Nigéria *	
Fédération de Russie *	Pays-Bas **	

* Membres dont le mandat expire le 31 décembre 2005

** Membres dont le mandat expire le 31 décembre 2007

Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies



© UNIDPI / Sergey Bermeniev

Kofi Annan

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

En cette année dominée par la guerre en Irak, il a parfois été difficile de prêter toute l'attention voulue aux nombreuses autres questions urgentes auxquelles nous sommes confrontés, notamment le programme de développement inscrit dans les Objectifs du Millénaire.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement n'a pas cessé tout au long de l'année d'œuvrer à l'accomplissement de sa mission de longue haleine, à savoir améliorer la compréhension au niveau mondial des problèmes d'environnement et aider les pays à faire face à ces problèmes. Travaillant avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et ses partenaires du système des Nations Unies, le PNUE a aussi cherché à tirer parti de l'élan imprimé par le Sommet mondial pour le développement durable, tenu l'année précédente, qui a mis en évidence des moyens concrets d'accélérer la mise en œuvre d'Action 21 et a forgé plusieurs partenariats prometteurs.

Une gouvernance rationnelle de l'environnement est le fondement essentiel de tous nos efforts pour établir des sociétés où règnent la paix et la justice et des conditions sanitaires satisfaisantes. C'est pour cette raison que les responsables mondiaux ont décidé d'inclure parmi les Objectifs de développement du Millénaire la nécessité d'assurer un environnement durable et pourquoi tout nouvel affaiblissement de la détermination internationale à cet égard serait véritablement dangereux pour la paix et la prospérité des générations futures. Ce rapport annuel illustre les divers moyens par lesquels le PNUE continue d'assumer ses fonctions, jouant un rôle central dans la diffusion d'informations, la fourniture de conseils et le renforcement des capacités pour le développement durable. Son contenu doit être porté à la connaissance du plus grand nombre, contribuant ainsi à mettre davantage en évidence l'urgence de la cause à défendre.

L'environnement pour un avenir viable

par Klaus Toepfer

Directeur exécutif du PNUE



© Ole Magnus Rapp

En août, le Directeur exécutif du PNUE, M.Klaus Toepfer (troisième à partir de la gauche) a rencontré les ministres de l'environnement de l'Afrique du Sud, du Canada, de la Chine, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Islande, de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Suède pour examiner les problèmes environnementaux de l'Arctique.

En août 2003, j'ai été invité par le Gouvernement norvégien à passer une semaine en Arctique en compagnie des ministres de l'environnement de plusieurs pays du monde. J'ai eu ainsi l'occasion d'apprécier directement la beauté et la fragilité de cet habitat dont nous percevons de plus en plus l'importance pour le bien-être au niveau mondial.

L'Arctique abonde en richesses de toutes sortes. Outre sa beauté naturelle et sa diversité biologique, cette région regorge de réserves de poisson, bois d'œuvre, pétrole, gaz naturel et minéraux. La course à l'exploitation de ces ressources naturelles engendre une liste de plus en plus longue de situations environnementales critiques. Mais ce ne sont pas seulement les activités locales qui menacent l'Arctique. Les études du PNUE ont mis en évidence des concentrations de mercure et d'autres substances toxiques persistantes bien supérieures à ce qui est produit dans la région, menaçant la santé des populations comme de la vie sauvage.

C'est aussi en Arctique que les effets des changements climatiques mondiaux sont les plus perceptibles. Lorsque la plate-forme glaciaire Ward Hunt — énorme masse de glace flottante en place depuis au moins 3 000 ans — s'est rompue en septembre 2003, se séparant de l'extrémité nord de l'île d'Ellesmere dans l'Arctique canadienne, beaucoup ont vu là la

confirmation que les changements climatiques non seulement se poursuivent mais s'accroissent.

Le plus étrange avec les changements climatiques c'est que les pays qui contribuent le moins au phénomène — comme les petits Etats insulaires en développement et les pays africains — sont parmi les plus touchés par l'augmentation apparente de l'intensité et de la fréquence de graves événements climatiques comme les tempêtes, les inondations et les sécheresses. Ils ne sont pas, toutefois, les seules victimes. L'ensemble de la planète, pas seulement dans le monde en développement, paie un lourd tribut en termes de vies humaines brisées et d'entreprises anéanties. D'après les membres de l'Initiative financière du PNUE, ces coûts augmentent chaque année.

Les changements climatiques n'épargnent personne. Presque toutes les tendances environnementales que nous observons sont exacerbées par ces changements. L'appauvrissement de la diversité biologique, la dégradation des sols et la réduction de la quantité et de la qualité des ressources en eaux douces du monde sont autant de phénomènes qui sont aggravés par le réchauffement de la planète. Il est largement admis aujourd'hui que les activités humaines sont la principale cause des changements climatiques mondiaux ainsi que de nombreux autres problèmes

environnementaux auxquels sont confrontées les sociétés partout dans le monde. C'est donc seulement par nos propres actions — en tant qu'individus, communautés, entreprises et gouvernements — que l'on pourra remédier à ces problèmes.

Le présent rapport décrit de façon détaillée comment le PNUE a travaillé tout au long de l'année avec toutes les parties prenantes pour encourager une protection plus efficace et une utilisation durable de l'environnement mondial. L'année a commencé de façon très positive avec la vingt-deuxième session du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement, qui s'est tenue en février au siège du PNUE, à Nairobi (Kenya). Le niveau de participation, l'intensité des négociations et les résultats fructueux de la réunion ont montré que les gouvernements de tous les pays du monde sont de plus en plus conscients de l'importance de l'environnement pour le développement durable.

Se tenant peu après la tenue des élections pacifiques observées avec attention au Kenya et accueillant l'un des principaux architectes du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, le Conseil d'administration a pu à la fois se féliciter des efforts faits par l'Afrique pour assurer un développement durable et réaffirmer comme prioritaire l'engagement du PNUE à l'égard de l'Afrique.

Parmi les autres faits marquants de l'année, on peut citer les nombreuses activités réalisées par le PNUE dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce, entre autres sa participation au *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*, établi conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies, et son rôle en tant qu'organisme chef de file du système des Nations Unies pour la Journée mondiale de l'eau. La Journée mondiale de l'environnement a aussi eu l'eau douce pour thème avec pour message-clé : *L'eau : deux milliards de personnes en meurent d'envie !*, alors qu'en Afrique le PNUE a contribué de façon décisive à l'établissement du Conseil ministériel africain sur l'eau, dont la Conférence panafricaine sur la mise en œuvre des initiatives et le partenariat dans le domaine des ressources en eau, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), en décembre, a été marquée par la mise en place de l'Agence africaine de l'eau et la signature du Partenariat stratégique Afrique-Union européenne sur les questions relatives à l'eau et à l'assainissement.

Le Directeur exécutif du PNUE, M.Klaus Toepfer, au Parc national Meru (Kenya), en compagnie de M. Robert Hepworth, Directeur adjoint, Division des conventions sur l'environnement, et Mme Margaret Oduki, consultante pour la biodiversité. Le PNUE a financé le travail de deux scientifiques chargés d'évaluer les incidences sur l'écosystème du repeuplement du parc.

Alors que l'eau douce était le thème officiel pour 2003, la préoccupation de beaucoup a été la sécurité. La guerre en Irak et les événements tragiques de Bagdad ont fait les gros titres des médias et ont menacé de détourner l'attention des problèmes de développement à long terme. Or, il est de plus en plus reconnu dans la communauté internationale que l'environnement et la sécurité sont indissociables. En 2003, les évaluations publiées par le PNUE de la situation environnementale en Afghanistan, dans les territoires palestiniens occupés et en Irak ont aussi contribué à mettre en évidence l'importance d'un environnement sain non seulement pour assurer une sortie rapide des conflits mais pour empêcher que ceux-ci n'éclatent au départ.

Les évaluations du PNUE sont parmi les produits du Programme qui sont les plus connus et ceux qui ont le plus d'influence. Afin d'accroître son efficacité et son autorité, le PNUE a lancé en 2003 un processus exhaustif destiné à renforcer sa base scientifique. L'Initiative scientifique du PNUE n'est qu'un exemple de la façon dont il s'emploie sans relâche à améliorer son service et à s'acquitter de son mandat.

Le travail réalisé par le PNUE pour promouvoir un système cohérent et efficace de gouvernance environnementale internationale — qui a été renforcé en 2003 avec l'établissement du secrétariat du Groupe de gestion de l'environnement, administré par le PNUE — le large soutien apporté par le Programme au renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques et la gestion écologiquement rationnelle et son portefeuille de plus en plus important d'initiatives de partenariat avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, sont autant d'aspects de son mandat. Le rapport qui suit détaille les activités menées par le PNUE en 2003 pour montrer la voie et encourager les partenariats dans la protection de l'environnement, en mobilisant, informant et autonomisant les peuples et les nations pour qu'ils améliorent leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.



© Eric Falt